

LE RAPPORT DES SOCIÉTÉS À LEUR PASSE.

L'HISTORIEN ET LES MÉMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Mémoire ? souvenir de faits, de la part d'un individu ou d'un groupe, dont elle peut contribuer à la cohésion. **Représentation subjective du passé.** Il existe donc toujours des mémoires d'un événement et non une mémoire. Elles peuvent être douloureuses, occultées, passionnées, partielles, officielles.

L'histoire ? science humaine qui cherche à comprendre et expliquer des faits, des évolutions sociales. Elle étudie les traces laissées par les hommes (les sources) qui sont traitées de manière scientifique pour construire une image du passé la plus juste possible. Le travail de l'historien doit s'affranchir des mémoires, les mettre à distance, relevant les oublis et analysant comment les mémoires prennent place dans l'opinion publique.

Par sa violence et son terrible bilan la 2GM (564000 morts dont 40% de civils) a développé chez les Français un **sentiment de culpabilité** collective qui exige aussi un **devoir de mémoire**.

La 2GM (1939-45) a donné lieu à de multiples mémoires. À la Libération, les autorités issues de la Résistance souhaitent refermer au plus vite la « parenthèse vichyste ». La glorification de la **France résistante** doit effacer la honte de la défaite de 1940 et de la collaboration avec l'Allemagne nazie. Avec le temps cependant, le **souvenir du régime de Vichy** refait surface, avec d'autres mémoires. Cette **évolution fut longue, complexe et suscita des polémiques**. Cela montre combien le **rôle de l'historien est essentiel** puisque lui seul peut avoir une lecture plus apaisée et rationnelle des événements du passé.

Problématique : Comment le traumatisme de la guerre a-t-il favorisé la construction d'une mémoire partielle des événements puis comment ont évolué les mémoires de la 2GM ?

I- 1945 - ANNEES 1960 : LA CONSTRUCTION D'UNE MÉMOIRE OFFICIELLE RESISTANCIALISTE

A. L'IMAGE D'UNE FRANCE UNIE ET RESISTANTE

La guerre finie, se manifeste un besoin d'unité, la nécessité de ressouder la population. On assiste donc à l'union de toute la société autour de la Résistance et pendant cette période, les divisions politiques entre résistants sont gommées car on considère les résistants avant tout comme des patriotes.

L'historien Henri ROUSSO a étudié ce phénomène qu'il a appelé le **résistancialisme** : ce néologisme désigne le mythe développé surtout par les gaullistes et communistes selon lequel les Français auraient unanimement ou très majoritairement résisté depuis le début de la Seconde Guerre mondiale. On minimise par ailleurs l'action des Alliés dans la libération du pays.

Le film *La Bataille du rail*, réalisé par René Clément en 1946, premier film dédié à la gloire de la résistance ferroviaire, illustre cet état d'esprit. Il était projeté dans toutes les écoles primaires.

B. VICHY : DU REFOULEMENT À UNE CERTAINE REHABILITATION

1. VICHY, GOMMÉE DE LA MÉMOIRE OFFICIELLE DU PAYS DANS UN PREMIER TEMPS

De Gaulle annule toutes les lois prises par l'État français. Ni la France, ni la République, ni la société française ne peuvent être tenus pour responsables de la politique de collaboration de Vichy.

L'épuration, d'abord sauvage puis sous une forme judiciairisée permet de punir ceux qui ont pris une part active à la politique de collaboration et qui sont considérés comme des traîtres. Cependant, elle reste inachevée et, au nom de la réconciliation, on dédouane une majorité de Français qui ont tout de même largement soutenu le régime de Vichy jusqu'en 1942. Par exemple, René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy et organisateur notamment de la rafle du Vel' d'Hiv' est jugé et acquitté en 1949.

⇒ **L'histoire officielle est alors en totale distorsion avec la vérité historique** : elle est falsifiée pour des raisons idéologiques. La **question des responsabilités** de l'administration française dans la **déportation des Juifs de France** est totalement éludée.

2. AVANT D'ÊTRE PARTIELLEMENT REHABILITEE

La droite française, discréditée dans l'immédiat après-guerre, refait surface à l'heure de la guerre froide. Antoine Pinay devient Président du Conseil en 1952 alors qu'il a été fonctionnaire du régime de Vichy (même s'il s'éloigne du régime dès 1942).

Une amnistie pour les collaborateurs jugés pendant l'épuration légale est adoptée avec deux lois successives, en 1951 et 1953 : la plupart des personnes encore détenues depuis la guerre sont alors libérées.

Les milieux d'extrême-droite tentent de réhabiliter la mémoire de l'action du maréchal Pétain : ils développent le mythe du double jeu, du « don de sa personne à la France ». L'historien Robert Aron développe en 1954 une thèse : De Gaulle aurait été « l'épée » de la France et Pétain son « bouclier » (distinction entre un bon Vichy, celui de Pétain, et un mauvais, celui de Laval).

Ce retour de la mémoire de Vichy reste très partiel et ne reconnaît pas encore la participation à la déportation par exemple. Ex : En 1956 la commission de censure impose à Alain Resnais (« Nuit et brouillard ») de faire disparaître l'image d'un policier français devant le camp de Pithiviers

C. LE MELANGE DES MEMOIRES ET L'IMAGE ERRONEE DE LA DEPORTATION

1) ASSIMILATION DE LA DEPORTATION ET DU PATRIOTISME, ET OCCULTATION DE LA SPECIFICITE DE CHAQUE TYPE DE VICTIMES

Une volonté d'amalgame nie les différences entre déportés. La seule raison à l'origine de leur souffrance qui est alors retenue est le patriotisme. On occulte donc totalement les souffrances spécifiques endurées par chaque groupe. L'image qui capte l'attention est celle des « déportés résistants » victimes de la répression nazie. Véritables héros nationaux, l'Etat leur réserve toutes les distinctions honorifiques. Quant aux juifs de retour des camps d'extermination, ils ne sont pas considérés comme un groupe spécifique. Par ailleurs, la mémoire spécifique des déportés dans les camps dérange : c'est le **refoulement pur et simple** dans l'inconscient collectif ! La **mémoire spécifique des prisonniers de guerre** (1 850 000 hommes en 1940) est effacée puisque c'est la **preuve vivante de la plus grande défaite** qu'elle ait jamais connue de son histoire. Idem pour les **tziganes**, les **déportés du travail**, les **homosexuels**, etc.

Les deux statuts votés en 1948 renforcent ce flou et le résistancialisme :

- **Statut des déportés et internés de la Résistance** pour les membres de la Résistance déportés en Allemagne mais aussi emprisonnés sur le sol français.
 - **Statut des internés et déportés politiques** : tous les autres : un mélange de membres de partis politiques en dehors de la Résistance, arrêtés comme tels, Juifs inclus !
- ⇒ **On nie la différence majeure et fondamentale entre les déportés politiques éliminés pour ce qu'ils pensent et font et les déportés Juifs, éliminés pour ce qu'ils sont !**

2) POURQUOI UN TEL REFOULEMENT ?

- **Le génocide est contraire à l'idée du résistancialisme** (Vichy a participé à la déportation)
- **Il est faux de dire que les Juifs se sont tus**, qu'ils n'ont pas parlé : ils ont parlé, écrit (ex : témoignage de Primo Lévi : *Si c'est un homme*) mais ils n'ont pas été écoutés : **la société reste incrédule et largement indifférente**
- **La plupart des Juifs ne sont plus là pour témoigner** : 76 000 déportés et moins de 2500 survivants

D. LE RETOUR DE DE GAULLE AU POUVOIR ET L'EXACERBATION DU MYTHE RESISTANCIALISTE

La sacralisation de la Résistance se ternit toutefois peu à peu. La guerre froide engendre l'affrontement de mémoires plurielles, celles des communistes et celle des gaullistes notamment.

Le retour du général De Gaulle au pouvoir en 1958 dans le contexte très tendu de la guerre d'Algérie se traduit par une **profonde volonté de rassemblement**. La mémoire gaulliste de la 2GM s'impose et c'est le **retour en force du résistancialisme**.

Le transfert des cendres de **Jean Moulin au Panthéon en 1964** (discours de Malraux) en est un moment fort. Le Vel d'hiv est détruit en 1959, lieu de mémoire pour les juifs et « preuve » de la culpabilité vichyssoise.

En 1958, l'arrivée de de Gaulle au pouvoir relance l'inspiration des réalisateurs cinématographiques. Ils façonnent des images très contrastées de la Guerre : drames psychologiques sur les résistants (*Paris brûle-t-il ?* en 1966), comédies et représentations burlesques (*La Grande Vadrouille* de Gérard Oury en 1966). **Le souvenir de la guerre se banalise.**

II- LA FIN DES AMNESIES ET DES MYTHES DEPUIS LES ANNEES 1970°

A. LE REVEIL DES MEMOIRES GRACE A DE NOUVEAUX TEMOIGNAGES ET AU TRAVAIL DES HISTORIENS

Après 1968, dans un **contexte de remise en cause des principes sacrés** et « établis », de la France Gaulliste : **la tradition résistancialiste est abandonnée.**

1) L'IMAGE D'UNE FRANCE UNANIMEMENT ET PRECOCEMENT RESISTANTE EST MISE A MAL.

Le Chagrin et la pitié, film de Marcel Ophüls sorti en 1971 est une chronique documentaire de la vie quotidienne à Clermont-Ferrand pendant la guerre, à base d'images d'archives et d'entretiens. Elle **renvoie une image d'une France majoritairement lâche et égoïste, se souciant d'abord de survivre, indifférente à la Résistance qui ne constitue en fait qu'un phénomène très minoritaire**, alors que l'antisémitisme français semble répandu. **C'est un véritable scandale lors de sa sortie** et la télévision qui l'a financé, refuse de le programmer pendant 12 ans.

En 1974, le film *Lucien Lacombe* de Louis Malle montre quant à lui le rôle de la milice française lors de l'occupation allemande.

2) LE ROLE DE VICHY REVU ET CORRIGE PAR L'HISTOIRE.

Le livre de l'historien américain Robert PAXTON en 1971, *La France de Vichy* s'appuie sur les sources écrites de Vichy, des entretiens avec les membres du régime, et surtout des archives allemandes (archives françaises fermées jusqu'en 1979). Il **prouve que l'idée du double jeu de Pétain n'est qu'un mythe. La Révolution nationale et la collaboration ont été des initiatives strictement françaises** et les décisions prises par Vichy l'ont été de manière complètement autonome sans pression de l'occupant allemand.

Le statut des Juifs de Vichy est par exemple beaucoup plus sévère que les lois allemandes de Nuremberg. Vichy va même au-delà des exigences allemandes.

B. LA MEMOIRE DE LA SHOAH SE PROPAGE A TRAVERS LE MONDE

1) LES CONDITIONS ET LE CONTEXTE

Tournant : le procès Eichmann en 1961. C'est l'organisateur de la solution finale, réfugié en Amérique latine, enlevé par les services secrets israéliens en Argentine et ramené en Israël. Son procès retentissant, avec le témoignage de nombreux survivants donne lieu à la **pendaison d'Eichmann** au final.

En 1967, la **guerre israélo-arabe des 6 jours** constitue un **moment d'angoisse pour la population juive** et le moment d'une prise de conscience d'appartenir à une communauté dont un des fondements est le souvenir du génocide

2) LA MOBILISATION DES ANCIENS DEPORTES ET D'ASSOCIATIONS MILITANTES.

Les Juifs revendiquent alors la **singularité absolue de la Shoah**, et c'est une rupture avec le silence entretenu jusqu'alors. L'association FFDJF créée en 1979 (Fils et Filles de Déportés Juifs en France) par Serge et Beate Klarsfeld a pour but de **mettre fin à l'impunité dont jouissent les responsables français et allemands du génocide.** Son activisme vigoureux conduit ses membres à traquer des nazis dans le monde entier (Klaus Barbie en Bolivie) ou à déposer de plaintes pour crimes contre l'humanité (crimes imprescriptibles depuis 1964).

En 1985, une **série télévisée à succès, Holocaust**, souligne déjà la complicité de Vichy dans le génocide des Juifs. Puis le film *Shoah* de Claude Lanzmann est une œuvre nouvelle pour illustrer cette mémoire. Ce film fait des allers-retours entre les lieux où vivent les témoins (victimes et bourreaux) et les lieux de l'extermination. La parole des témoins est mise en avant. Il ne pose pas la question du pourquoi mais celle du comment : détails, moyens utilisés, rôles....

C. ... EN DEPIT DU NEGATIONNISME

Sur le plan intellectuel, il s'agit de combattre le **négaționisme** (position de ceux qui nient, contestent ou minimisent la réalité du génocide des Juifs par le régime nazi) : des intellectuels comme Robert FAURISSON nient l'existence des chambres à gaz et des fours crématoires.

Par ailleurs, c'est la renaissance de l'extrême droite autour de Jean-Marie Le Pen au début des années 1980.

III- DEPUIS LES ANNEES 1990°, LA FRANCE ASSUME SES RESPONSABILITES

A. 1995 ET LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU ROLE DE L'ETAT FRANÇAIS

Les Présidents de la République et les gouvernements français se sont longtemps refusé à reconnaître la responsabilité de la France et de l'Etat dans les déportations juives.

- C'est le cas de **De Gaulle** considérant Vichy comme nul et non avenu, ou encore de **Georges Pompidou** qui veut réconcilier les Français
- C'est le cas aussi de **François Mitterrand** (fonctionnaire de Vichy, puis résistant), même s'il consent à instituer une journée nationale du souvenir des « persécutions racistes et antisémites » et s'il est le premier chef d'état à assister à la cérémonie commémorant la grande rafle du Vel d'Hiv le 16 juillet 1992. Il refuse d'assumer la responsabilité de la République et de l'Etat dans la Shoah.

En 1995, le président Chirac reconnaît la responsabilité de l'Etat français. Il proclame la « dette imprescriptible » de la France à l'égard des Juifs. Il prononce un discours clé, patrimonial : celui du 16 juillet 1995 lors de la commémoration de la grande rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet 42.

Par la suite d'autres institutions comme la police ou l'Eglise demandent pardon.

B. LE TEMPS DES REPARATIONS JUDICIAIRES ET ECONOMIQUES

1) LE ROLE CAPITAL DES DIFFERENTS PROCES DANS LA SENSIBILISATION DE L'OPINION AU ROLE REEL DE VICHY

En 1990 est votée la loi Gayssot qui réprime par une sanction pénale toute « négation des crimes contre l'humanité » Puis la justice agit avec une série de procès d'anciens collaborateurs : procès Barbie en 1987, procès Bousquet en 1991, procès Touvier en 1994 et procès Papon en 1998.

2) LES REPARATIONS ECONOMIQUES

En 2000, un décret, signé du Premier ministre Lionel Jospin, « institue une mesure de réparation pour les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites ».

C. LE DEVOIR DE MEMOIRE

En 2004, l'ONU décide que le 27 janvier sera le jour de la « mémoire de l'Holocauste »

Inauguration du mémorial de la Shoah en 2005 et multiplication des monuments et jours de commémoration.

- ⇒ On constate que de 1945 à aujourd'hui, la France est passée d'une quasi amnésie avec la création d'une mémoire collective résistancialiste à une hypermnésie marquée par la multiplication des revendications mémorielles de groupes (juifs, déportés du travail, malgré-nous alsaciens et lorrains...)
L'histoire de Vichy fait désormais partie intégrante de l'identité française. Un long travail de mémoire a aujourd'hui abouti en France à une vision réaliste de la seconde guerre mondiale et du régime de Vichy.
- ⇒ Des mémoires multiples ont émergé. La sensibilité de chacun, les souvenirs ont une grande place, dont l'historien doit se dégager pour à la fois récolter des données mais aussi travailler sur l'évolution des mentalités.